

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DE LA VILLE DE BEGLES

SÉANCE DU 13 février 2024

DÉLIBÉRATION N°2024_016

OBJET : DÉNOMINATION D'UNE VOIE - VOIE VERTE RUE DES QUATRE CASTÉRA

L'an deux mil vingt quatre et le 13 février, le Conseil Municipal de la Ville de Bègles s'est réuni Salle du conseil sous la présidence de Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH, Maire de Bègles, en suite de la convocation adressée le **7 février 2024**.

Étaient présents : M. Clément ROSSIGNOL PUECH, Mme Edwige LUCBERNET, M. Marc CHAUVET, Mme Nadia BENJELLOUN-MACALLI, M. Vincent BOIVINET, Mme Amélie COHEN-LANGLAIS, M. Olivier GOUDICHAUD, Mme Fabienne CABRERA, M. Pierre OUALLET, Mme Christelle BAUDRAIS, Mme Catherine CAMI, M. Xavier-Marie FEDOU, Mme Isabelle TARIS, M. Pascal LABADIE, Mme Sadia HADJ ALBELKADER, Mme Sylvaine PANABIÈRE, M. Guénolé JAN, Mme Typhaine CORNACCHIARI, Mme Laure DESVALOIS, M. Florian DARCOS, M. Idriss BENKHELOUF, M. Aurélien DESBATS, M. Christian BAGATE, M. Mohammed MICHRAFY, M. Alexandre DIAS, Mme Isabelle TEURLAY NICOT.

S'étaient fait excuser et avaient donné délégation :

Mme Bénédicte JAMET DIEZ donne procuration à Mme Catherine CAMI, M. Jacques RAYNAUD donne procuration à M. Pascal LABADIE, M. Benoît D'ANCONA donne procuration à Mme Sadia HADJ ALBELKADER, Mme Marie-Laure PIROTH donne procuration à M. Marc CHAUVET, M. Nabil ENNAJHI donne procuration à Mme Isabelle TARIS, Mme Fabienne DA COSTA donne procuration à M. Christian BAGATE, M. Christophe THOMAS donne procuration à M. Mohammed MICHRAFY, M. Kewar CHEBANT donne procuration à M. Xavier-Marie FEDOU.

Absente :

Mme Seynabou GUEYE

Secrétaire de la séance : Olivier GOUDICHAUD

Madame Fabienne CABRERA expose :

Dans la continuité de la piste cyclable qui longe la Plaine des Sports par la rue Louis Blériot, une voie verte a été réalisée rue des Quatre Castéra.

Cette voie verte permet une continuité cyclable et piétonne jusqu'au Quai du Président Wilson.

Pour rappel, une voie verte est un aménagement en site propre, dépourvu de circulation motorisée et donc plus sécurisé, réservé à l'usage exclusif des circulations douces : vélos, piétons, y compris à mobilité réduite.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

ENTENDU le rapport de présentation

VU le Code général des collectivités territoriales

VU le Code de l'urbanisme

CONSIDÉRANT qu'il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux voies et lieux-dits de la commune, y compris les voies privées ouvertes à la circulation

CONSIDÉRANT la nécessité d'attribuer une dénomination à cette voie verte nouvelle

CONSIDÉRANT la réalisation d'une voie verte le long de la rue des Quatre Castéra permettant la continuité cyclable et piétonne entre la Plaine des Sports et le Quai Wilson

CONSIDÉRANT que Pierre Mancidor, décédé en 2014, était un célèbre coureur cycliste béglais des années 50 à 70, mais aussi un restaurateur béglais

DÉCIDE

Article 1 : De dénommer cette voie verte Pierre Mancidor, en hommage au cycliste professionnel et restaurateur béglais.

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 : D'autoriser Monsieur le Maire à mettre en œuvre la matérialisation physique de cette dénomination.

VOTANTS : 34		VOIX
Pour	34	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré le 13 février 2024

LE/LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE,

Olivier GOUDICHAUD

POUR EXTRAIT CONFORME,

LE MAIRE,

M. Clément ROSSIGNOL PUECH

DENOMINATION D'UNE VOIE – VOIE VERTE RUE DES QUATRE CASTERA

Voie verte Pierre Mancidor

Plan de situation

